

METHODOLOGIE RELATIVE AUX GROUPES DE TRAVAIL DU CHSTM  
ET CALENDRIER PREVISIONNEL  
19 mars 2015

Présents :

Administration : Christophe Castell, Roland Breton et Madeleine Anglard

Médecine de prévention : Odette Tencer

ISST : Yann Rogier

CGT : Roxane Sirven, Sophie Méreau, Emmanuelle Parent et Jean-Paul Leonnarduzzi

FSU : Nelly Le Meur

CFDT : Catherine Gourdain et Arnaud Gibon

Liste de l'ensemble des groupes de travail

- accessibilité (ponctuel, en amont d'une séance de CHSCT)
- prévention des addictions (contact avec le professeur Michel Reynaud addictologue)
- amiante archives (suivi CHSCTM)
- charte courriels (évaluation)
- responsabilité des chefs de service
- déclinaison accord cadre RPS (suivi et bilan en CHSCTM)
- prévention des discriminations (pas commencé)
- formation HSCT + membres CHSCT (en début de mandat)
- prévention de l'inaptitude
- prévention de la pénibilité (suspendu)
- politique immobilière
- prévention RPS dans le cadre des procédures disciplinaires
- schéma directeur des systèmes d'information (plusieurs thématiques)
- enquête paritaire CHSCT pour TS et S
- moyens des CHSCT
- PPRP (ponctuel, une séance/an)
- commission de réforme (une séance dédiée puis intégration dans prévention de l'inaptitude)
- interactions CT/CHSCT (terminé)
- procédure d'alerte TS et S (terminé)

Priorisation des thématiques pour l'année 2015

- clôture prévisionnelle du dossier en juillet
- 1- prévention de l'inaptitude (2 à 3 séances à prévoir + celle relative à la commission de réforme)
- 2- politique immobilière
- 3- prévention RPS dans le cadre des procédures disciplinaires
  
- clôture prévisionnelle du dossier en décembre
- 4- enquête paritaire CHSCT pour TS et S
- 5- responsabilité des chefs de service
- 6- prévention de la pénibilité (traçabilité et fiches d'exposition)

### Fonctionnement des groupes de travail

- calendrier établi comme précédemment avec la secrétaire du CHSCTM et transmis aux membres du CHSCTM
- présence de l'échelon décisionnel (sous-directeur ou chef de service) à chaque séance
- les représentants du personnel indiqueront leur présence minimum 48h avant chaque réunion.
- présence du maximum d'organisations syndicales représentant le personnel à chaque séance (possibilité de nommer des experts)
- à défaut de participation des membres de CHSCT ou de leurs experts, une contribution écrite pourra être fournie.
- si 48h avant la réunion, moins de deux organisations représentatives du personnel ont annoncé leur participation la réunion sera reportée.

*Il est rappelé que la prise en charge des frais de missions en amont des réunions est conditionnée à l'envoi des dates et horaires de transport au minimum 5 j avant la date programmée.*

### Calendrier du second trimestre 2015

Attention, afin de permettre aux représentants du personnel de préparer les réunions, celles-ci resteront programmées le jeudi matin mais l'horaire sera décalé. Elles se dérouleront dorénavant de 10h30 à 12h30

- prévention de l'inaptitude : 7 mai (salle PC 2), 28 mai (salle foyer) et 11 juin 2015 (salle PC2)
- politique immobilière : 21 mai 2015 (salle Vivant Denon)
- prévention RPS dans le cadre des procédures disciplinaires : 18 juin (salle PC2) et 25 juin 2015 (salle PC 6)

*Les thématiques pourront être modifiées en fonction de l'avancée des travaux.*

**La réunion programmée initialement jeudi 26 mars à 9h30 est décalée le même jour de 11h30 à 13h en salle PC 3.**